

BUDGET PRIMITIF 2024

Conseil Municipal

Séance du 25 mars 2024



Partie 1 : Section de fonctionnement

- ❖ Recettes de fonctionnement
- ❖ Dépenses de fonctionnement



L'équilibre général du Budget Primitif 2024

	Dépenses 2023	Recettes 2023	Solde 2023
Section de fonctionnement	12 733 724.52 €	15 220 217.85 €	2 486 493.33 €
Solde de fonctionnement reporté			1 755 736. 32 €
Résultat de fonctionnement	12 733 724.52 €	15 220 217.85 €	4 242 229.65 €
Section d'investissement	5 790 159.97€	6 541 569.27 €	751 409.30 €
Solde d'investissement reporté			695 261.20 €
Résultat d'investissement	5 790 159. 97 €	6 541 569.27 €	1 446 670. 50€
Résultat de clôture 2023	18 523 884.49 €	21 761 787.12 €	5 688 900.15 €
Restes à réaliser (investissement) 2023	1 282 565.74 €	2 677 269.81 €	1 394 704.07 €
Résultat net de clôture 2023	19 806 450.23 €	24 439 056.93€	7 083 604.22 €

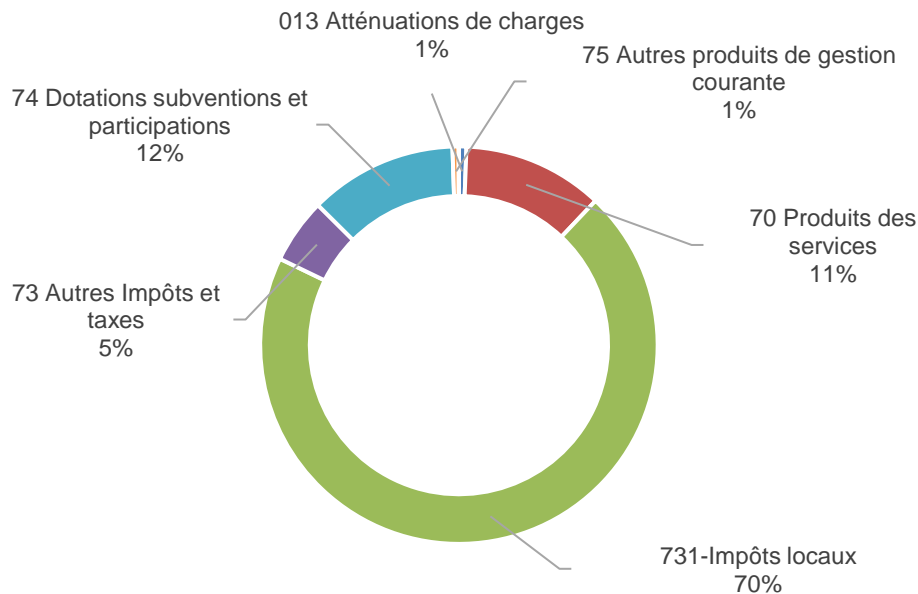
Rappel : le budget doit être présenté en équilibre en dépenses et en recettes. Il prend en compte le résultat des années antérieures et en générera à nouveau en fin d'exercice. Pour le BP 2024 les résultats des années antérieures ont généré :

- Un excédent de fonctionnement de 4,2 M€
- Un excédent d'investissement de 1,4 M€

✓ Section de fonctionnement : les recettes

Chapitre	BP 2024
013 Atténuations de charges	81 000 €
70 Produits des services	1 525 500 €
731-Impôts locaux	9 337 745 €
73 Autres Impôts et taxes	704 929 €
74 Dotations subventions et participati	1 603 246 €
75 Autres produits de gestion courante	66 600 €
77 Produits exceptionnels	2 500 €
Total des recettes réelles de fonctionn	13 321 520 €
042-Opé. d'ordre de transfert entre sec	225 000 €
Total des recettes d'ordre de fonctionn	225 000 €
002-Excédent antérieur reporté	4 258 278 €
Total des recettes de fonctionnement	17 804 797 €

Recettes réelles de fonctionnement BP 2024



Pour le BP 2024 les recettes réelles de fonctionnement : 13,32 M€

Rappel : en application de la norme comptable M14, le budget de la Ville est présenté par chapitre.

✓ Section de fonctionnement : recettes

Focus sur la fiscalité : une stabilité des taux confirmée

Nature des taxes	Taux 2023 Villepreux	Taux 2024 Villepreux	Taux moyens nationaux des communes 2023	Taux moyens des communes de SQY en 2023
Taxe d'habitation résidences secondaires	18,17 %	18,17 %	24,45%	13,89%
Foncier bâti	29,45%	29,45%	39,42%	33,07%
Foncier non bâti	105,27%	105,27%	50,82%	88,61%

- Un engagement à conserver des taux stables malgré un contexte difficile depuis 2020, à l'heure où de nombreuses collectivités revalorisent les taux de Taxes Foncières.
- Une fiscalité qui s'appuie désormais sur la taxe foncière et la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

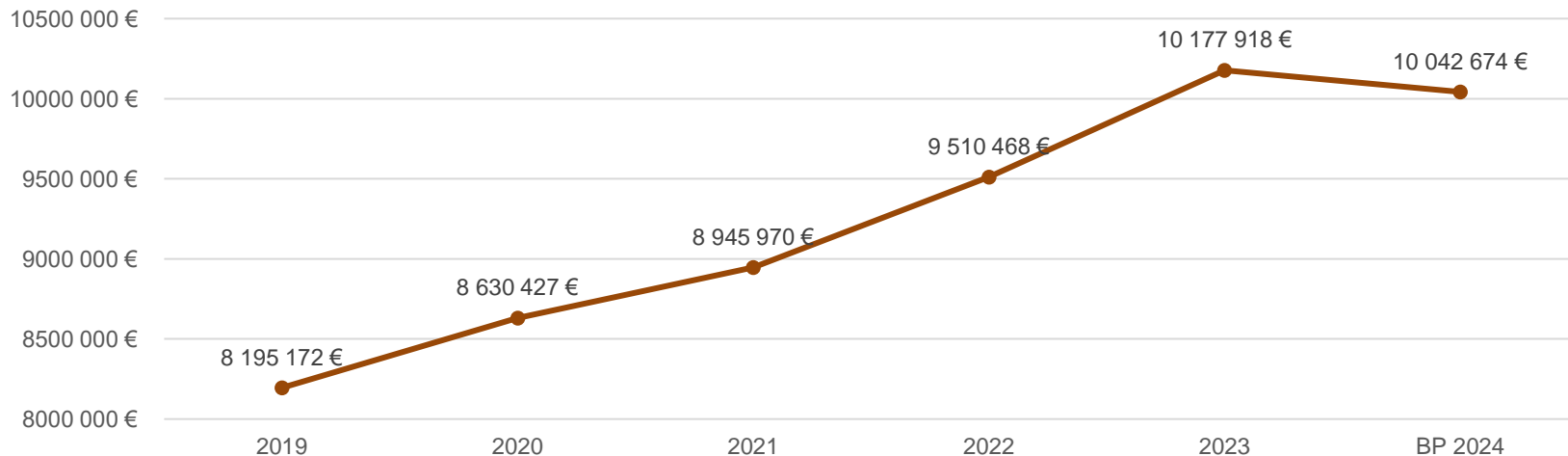


Section de fonctionnement : les recettes

Focus sur la fiscalité :

- ✓ Après 2 années de forte hausse des bases fiscales, en 2024 les bases devraient connaître une croissance de 3,9%.
- ✓ Le BP 2024 affiche une légère baisse de ces recettes avec des Droits de mutation qui devraient fortement chuter du fait d'un marché immobilier bien moins dynamique.

Evolution de la fiscalité

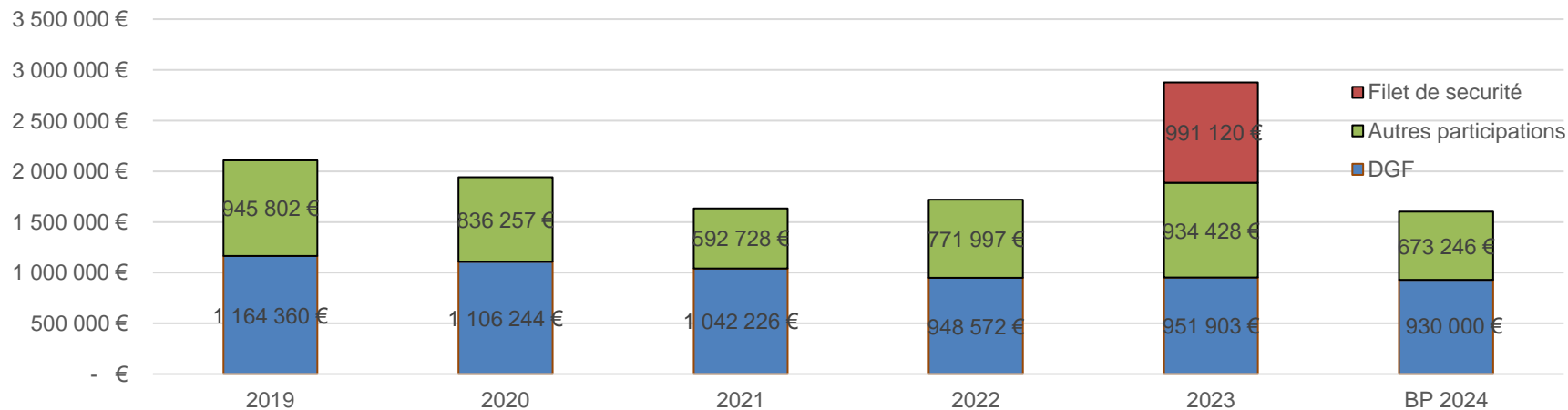


✓ Section de fonctionnement : les recettes

Les dotations et participations : prévision à la baisse des recettes

- La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) est inscrite en baisse
- L'essentiel des recettes *autres participations* concernent les aides de la CAF (pour les structures périscolaires et de petite enfance) et les compensations reversées par l'Etat pour des pertes de recettes (Coefficient correcteur TVA).
- A noter que le filet de sécurité étant une aide exceptionnelle, il n'est pas réinscrit en 2024.

Evolution du Chapitre 74 Dotations et participations

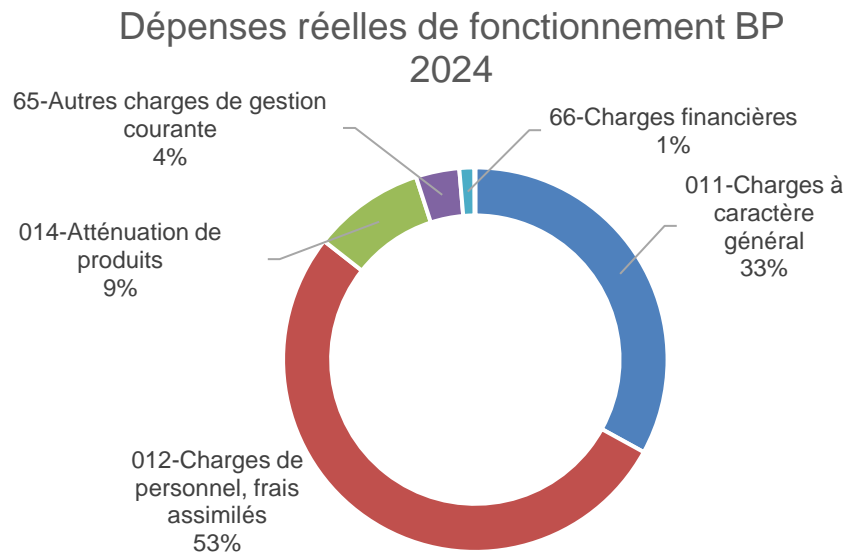




Section de fonctionnement : les dépenses

Répartition des dépenses réelles de fonctionnement par chapitre

Chapitre	BP 2024
011-Charges à caractère général	4 675 358 €
012-Charges de personnel, frais assimilés	7 453 481 €
014-Atténuation de produits	1 334 864 €
65-Autres charges de gestion courante	518 538 €
66-Charges financières	179 278 €
67-Charges exceptionnelles	10 000 €
Total Dépenses Réelles de Fonctionnement	14 171 520 €
023-Virement à la section d'investissement	2 928 278 €
042-Opérat° ordre transfert entre sections	705 000 €
Total opération d'ordre	3 633 278 €
002-Résultat de Fonctionnement reporté	
Total Dépenses de Fonctionnement	17 804 797 €



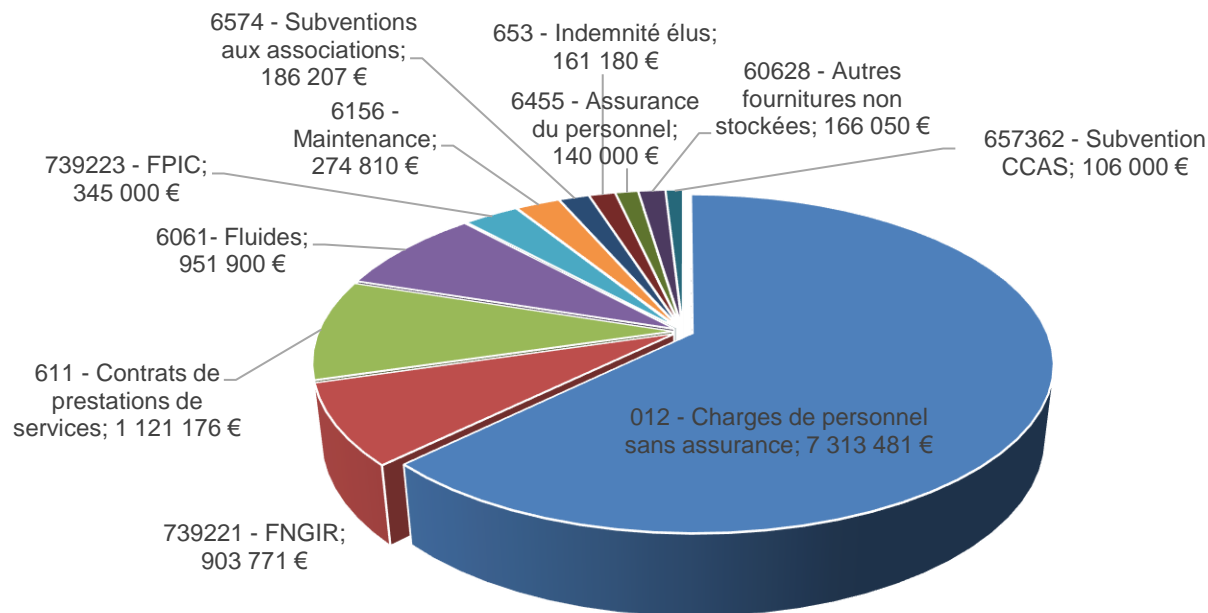


Section de fonctionnement : les dépenses

Principales dépenses réelles de Fonctionnement 2024

L'évolution du chapitre des charges de personnel tient compte à la fois des choix de gestion de la ville, mais plus lourdement d'évolutions réglementaires.

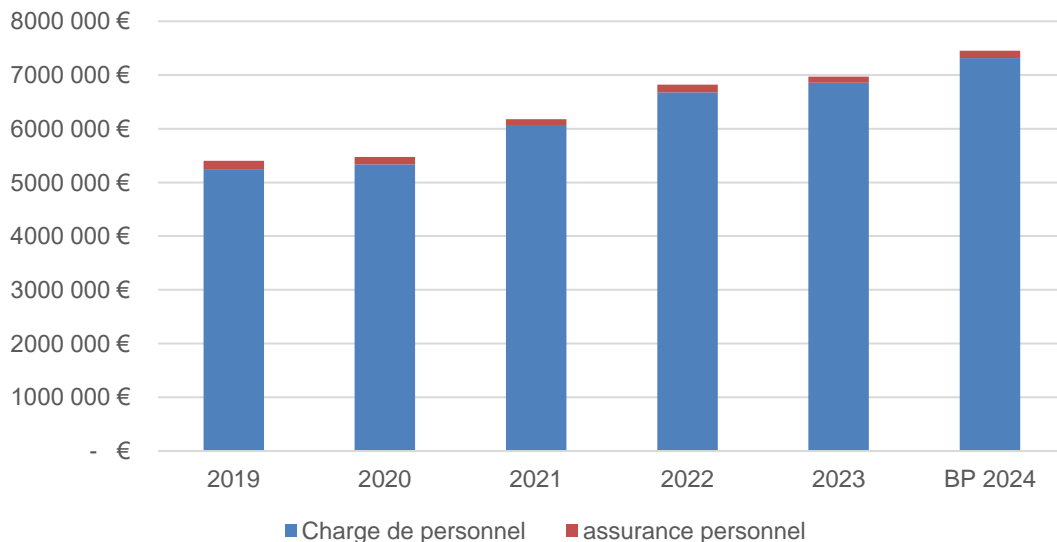
Le chapitre des charges à caractère général va connaître une croissance principalement en raison des hausses de coût des contrats d'assurances et marchés de prestations de service.





Section de fonctionnement : les dépenses

Volumes des dépenses réelles de fonctionnement : évolution des dépenses de personnel



Des dépenses de personnel en légère hausse mais en deçà de la moyenne de la strate, malgré une faible externalisation des services : 598€/habitant à Villepreux en 2022 (moyenne de la strate : 699€)

✓ Section de fonctionnement : les dépenses

- ✓ Volume des dépenses réelles de fonctionnement : évolution des dépenses de personnel

L'année 2024 est marquée par des mesures qui impactent la masse salariale :

- La poursuite du dispositif national de revalorisation des carrières du PPCR (Parcours Professionnel des Carrières et des Rémunérations) pour 96 k€
- La répercussion des hausses du SMIC pour 75 k€
- La revalorisation du point d'indice pour 85 k€
- Les avancements d'échelons et de grades pour 50 k€
- La mise en œuvre de la participation employeur à la complémentaire santé pour 11 k€
- Les mesures Forfait Mobilité Durable (FMD) et Garantie Individuelle de Pouvoir d'Achat (GIPA) pour 12,5 k€

Prise en compte budgétaire des recrutements effectués en 2023 et qui n'ont pesé que partiellement sur l'exercice budgétaire.



Section de fonctionnement : les équilibres

Chapitre	BP 2024
011-Charges à caractère général	4 675 358 €
012-Charges de personnel, frais assimilés	7 453 481 €
014-Atténuation de produits	1 334 864 €
65-Autres charges de gestion courante	518 538 €
66-Charges financières	179 278 €
67-Charges exceptionnelles	10 000 €
Total Dépenses Réelles de Fonctionnement	14 171 520 €
023-Virement à la section d'investissement	2 928 278 €
042-Opérat° ordre transfert entre sections	705 000 €
Total opération d'ordre	3 633 278 €
002-Résultat de Fonctionnement reporté	
Total Dépenses de Fonctionnement	17 804 797 €

Chapitre	BP 2024
013 Atténuations de charges	81 000,00 €
70 Produits des services	1 525 500 €
731-Impôts locaux	9 337 745 €
73 Autres Impôts et taxes	704 929 €
74 Dotations subventions et participations	1 603 246 €
75 Autres produits de gestion courante	66 600 €
77 Produits exceptionnels	2 500 €
Total des recettes réelles de fonctionnement	13 321 520 €
042-Opé. d'ordre de transfert entre sections	225 000 €
Total des recettes d'ordre de fonctionnement	225 000 €
002-Excédent antérieur reporté	4 258 278 €
Total des recettes de fonctionnement	17 804 797 €

- Pour le BP 2024, la section de fonctionnement s'équilibre à 17,8 M€ en hausse par rapport au BP 2023, car les excédents antérieur reportés représentent 4,2 M€ en 2024. Cet excédent servira à financer le plan d'investissement de la commune sur les années à venir.
- Les Recettes réelles de fonctionnement représentent 13,3 M€ au BP 2023. Elles permettront de couvrir les dépenses réelles de fonctionnement de la commune.

Partie 2 : Section d'Investissement

- ❖ Dépenses d'investissement
- ❖ Recettes d'investissement



Section d'investissement : les dépenses

Les principaux investissements

Volume des dépenses d'investissement budgétées en 2024 : 10,8 M€

Grands projets municipaux avec notamment :

- La réhabilitation des offices de restauration du Prieuré et du Val Joyeux pour 1 M€
- La rénovation énergétique des bâtiments municipaux pour 1 M€
- Les travaux de sécurisation des écoles pour 191 k€
- La rénovation totale du Skatepark pour 200 k€
- Vidéoprotection pour 85 k€
- Le verdissement de la flotte automobile pour 44 k€



Section d'investissement : les dépenses

Les principaux investissements (suite)

Poursuite des programmes de gros entretien du patrimoine communal avec pour principaux projets :

- La rénovation des voiries avec notamment la réfection totale des rues de Normandie et de Bretagne, pour 753 k€,
- La pose de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments municipaux pour 200 k€,
- Le renouvellement du patrimoine arboré pour 30 k€,
- La végétalisation des écoles pour 20 k€,
- La poursuite du Plan Vélo pour 20 k€.



Section d'investissement : les dépenses

Les principaux investissements (suite)

Acquisition d'équipements pour les services dans le cadre de l'amélioration du service public :

- Renouvellement du mobilier pour les services et l'aménagement de la Maison des Arts Jacques Gillet, 55 k€,
- Remplacement d'une tondeuse autoportée pour le service environnement, 39 k€,
- Acquisition de matériels électriques pour le service environnement (taille-haie, débrousailluse, etc.), 18 k€,
- Renouvellement des équipements sportifs (tatami du dojo de Mimoun, garage à haies pour la piste d'athlétisme), 23 k€,
- Renouvellement du matériel informatique (postes, serveurs), 50 k€,
- Renouvellement du matériel des services techniques, 24 k€,
- Mobiliers urbains (barrières, potelets, poubelles, bancs, ...), 30 k€.



Section d'investissement : les recettes

Les principales recettes 10,8M€

Chapitre	Données		
	BP 2024	RAR	BP + RAR
10-Dotations, fonds divers et réserves	758 000,00 €	0,00 €	758 000,00 €
13-Subventions d'investissement	1 365 600,00 €	2 677 269,81 €	4 042 869,81 €
16-Emprunts	1 000 000,00 €	0,00 €	1 000 000,00 €
021-Virement de la section de fonctionnement	2 928 277,95 €	0,00 €	2 928 277,95 €
040-Opé. d'ordre de transfert entre sections	705 000,00 €	0,00 €	705 000,00 €
001-Résultat d'investissement reporté	1 449 952,50 €		1 449 952,50 €
Total général	8 206 830,45 €	2 677 269,81 €	10 884 100,26 €

Inscription pour nouvelles dépenses 8,2 M€ et report de crédits de 2 677 269 €



Section d'investissement : les recettes

La ville maintient sa dynamique de recherche de subventions pour les projets 2024.

- En 2024, la Ville devrait se voir notifier certaines demandes notamment le fonds de concours de SQY pour la rénovation énergétique des bâtiments scolaires à hauteur de 554 350 €.
- D'autres partenaires seront sollicités via les dispositifs suivants : la Dotation au Soutien de l'Investissement Local (DSIL) et le Fonds Interministériel de la Prévention de la Délinquance (FIPD), ainsi que des appels à projets de la Région Ile de France.
- Par ailleurs, la Ville va également percevoir des subventions pour des projets d'investissement moins dimensionnant mais pour lesquels la recherche de financement est tout aussi importante, par exemple la végétalisation des cours d'écoles.

En 2024, la ville portera une réflexion sur son patrimoine immobilier afin d'envisager de nouvelles marges financières.

Enfin, pour 2024, la ville estime le Fonds de compensation de TVA à environ 740 k€ (soit 16.404 % des dépenses d'investissement de 2023).

Merci de votre attention

